

INTITULE DU POSTE

ENSA SAINT-ETIENNE-2024-1776949-MCF
HCA cat 1 n°2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Histoire et cultures architecturales / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'État
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	AURA
Département	Loire (42)
Adresse	1 rue Buisson 42000 Saint-Etienne

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne accueille chaque année environ 600 étudiants. L'ambition de ses acteurs est de former des architectes citoyens, conscients et aptes à répondre aux enjeux complexes de ce début de XXI^e siècle par des pratiques professionnelles plurielles et diversifiées.

L'ENSASE affiche une attention particulière aux dimensions matérielles, historiques, politiques, sociales et écologiques de l'architecture. Elle affirme l'architecture comme un fait culturel.

Le projet pédagogique, à travers notamment ses deux domaines d'études de Master, TRANSITIONS et FACT, propose une lecture dialogique des manières d'aborder l'architecture et son enseignement. Complémentaires, ils distinguent réalités manifestes et imaginaires en devenir, bouleversements écologiques et sociétaux, approches territoriales et esthétiques. Ils proposent ainsi des cultures de projets attentives aux ressources et aux matérialités, aux sciences et aux arts, au faire et aux conditions du faire.

Installée en centre-ville, l'ENSASE s'inscrit pleinement dans son territoire. Associée à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, elle devient établissement-composante de l'EPE UJM.

L'ENSASE, attachée à l'architecture pour toutes et tous, développe une politique ambitieuse de diffusion de la culture architecturale et de la recherche en architecture : publications, programme de conférences et de colloques, expositions et ateliers scolaires de sensibilisation à l'architecture.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école***Activités scientifiques**

Sur la base d'un programme pédagogique organisé, en master, selon deux domaines d'étude, Transitions et FACT (Forme, architecture, culture, technique), l'activité scientifique se développe dans une approche territoriale et esthétique, au sein du laboratoire ECLLA (Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts). Cette équipe développe une approche engagée au service de la production de connaissances sur les transformations majeures des territoires urbains, périurbains, ruraux, à toutes les échelles de l'habiter (projet, habitat, ville, territoire) dans le contexte de transitions (écologiques, sociétales, esthétiques, techniques) liées à l'Anthropocène. L'activité scientifique se développe aussi dans le cadre de réseaux scientifiques et pédagogiques qui relient les ENSA.

Perspectives de développement

En cohérence avec la convention d'association qui lie l'ENSASE et l'Université Jean Monnet depuis 2017, les collaborations s'organisent au sein de la création d'un Établissement Public Expérimental et de l'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs), qui rassemble l'Université, les Écoles de l'enseignement supérieur Culture et les grands équipements culturels du territoire. Dans le cadre de cette structuration, l'ENSASE développe la formation

doctorale en architecture et les séminaires recherche. Avec le laboratoire ECLLA, l'ENSASE participe à la mention « architectures, images, formes » du doctorat en Art (ED3LA).

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

1. Missions et charges pédagogiques.

Missions générales :

Il/elle assurera :

- des CM en Licence pour 100 étudiants.
- un optionnel d'enseignement : « Approfondissement thématique » en Master.
- des CM en Licence et Master dans le cadre de l'enseignement : « Du projet architectural : théories et histoires »
- Il/elle devra intervenir au sein des ateliers de projets pour les jurys d'évaluation de semestre, avec les savoirs et approches propres à HCA. Il est pour cela souhaitable que l'enseignant.e ait une connaissance des modes de fonctionnement pédagogiques des ateliers.
- Il/elle s'impliquera dans l'initiation à la recherche, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à travers l'encadrement des mémoires de Master.

Missions spécifiques et complémentaires : Voir fiches pédagogiques du programme sur le site de l'ENSASE.

Il/elle :

- dispensera en Semestres 4, 5 et 6, des cours magistraux d'initiation à l'Histoire et Cultures Architecturales qui privilégiera à la fois l'analyse de l'espace, de la structure, du revêtement, et des matériaux à travers les histoires de la conception, à la fois la redécouverte des dispositifs rhétoriques, stylistiques et linguistiques qui ont caractérisé l'histoire architecturale des cinquante dernières années.
- dispensera en Semestre 7 et 9 un enseignement optionnel : « Approfondissement thématique » dont il en proposera le contenu sous la forme de CM et TD.
- dispensera en Licence et Master des CM à partir d'œuvres privilégiées et d'auteurs choisis de la seconde moitié du 20^e et 21^e siècle sur des parcours critiques d'œuvres emblématiques dans l'histoire, de la modernité à nos jours.

Il/elle devra participer :

- aux évaluations pédagogiques au sein du champ HCA,
- aux réunions de coordinations pédagogiques,
- aux jurys,
- à l'encadrement des rapports d'études en L3,
- aux obligations statutaires : recrutement ParcoursSup, journées portes ouvertes, séminaires pédagogiques inter-semestres,
- aux commissions internes et groupes de travail spécifiques à l'Ensase,
- et, éventuellement, aux workshops inter-semestres.

Il/elle :

- devra favoriser des partenariats avec divers établissements et institutions de l'enseignement supérieur, professionnels ou associatifs, en France et à l'étranger,
- prendra des responsabilités dans les instances de l'école : CA, CPS,
- participera à l'évolution du projet d'école et au renouvellement et à la vitalité de son programme pédagogique.

2. Missions et charges scientifiques

L'enseignant-chercheur doit pouvoir :

- faire état d'une production scientifique sur les questions contemporaines en matière d'Histoire et Cultures Architecturales et constructives.
- montrer sa capacité à conduire des enseignements en lien avec la recherche et à travailler dans des équipes interdisciplinaires.
- par ses travaux et ses productions scientifiques, l'enseignant-chercheur contribuera de façon active à la dynamique de la recherche au sein de l'école, notamment au sein du laboratoire ECLLA.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Spécialisé dans les thématiques portant sur l'Histoire et Cultures Architecturales et constructives du XX^e et sur les tendances émergentes au début du XXI^e siècles.

Il /elle devra également avoir une expérience significative en matière de recherche et de valorisation de la recherche.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoire...)

La personne à recruter sera rattachée à l'unité de recherche ECLLA qui s'attache à l'étude du contemporain en Littératures, Langues, Arts. L'unité est structurée en quatre axes pluridisciplinaires : « Créations en Tension » qui interroge les arts plastiques, l'architecture, la musique, la littérature et les langues pour mettre en question les attentes et les conventions en cultivant l'imprévu et l'inconvenant ; « Créations, Technologies, Imaginaires » qui questionne notamment les processus de création et la réception dans des pratiques artistiques qui explorent les technologies numériques ; « Espaces de savoirs critiques » où les pratiques artistiques, architecturales et langagières constituent des « objets théoriques » (Louis Marin) et des objets critiques autant que des formes artistiques ; « Territoires et représentations » où la fabrique des territoires, leurs limites sont analysés à partir du point de vue de la littérature, des langues et des arts.

Ses recherches se rapporteront aux théories de l'architecture contemporaine et aux pratiques architecturales des XX^e et XXI^e siècles, dans une visée critique et analytique. Il s'agit en d'autres termes d'interroger et d'aborder l'architecture contemporaine sous l'angle aussi bien de la pratique, que sous celui de l'esthétique, de la pensée, de l'histoire de l'architecture et de la construction. Le comité sera sensible à des recherches qui explorent autant l'architecture, les méthodes du projet, que ses conditions de possibilités.

Afin de favoriser les croisements disciplinaires, les liens des travaux de la personne à recruter avec les arts, le design et/ou la technique seront particulièrement appréciés également.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Diplôme d'architecte DPLG ou DE ou un diplôme équivalent et Doctorat dans le domaine Histoire et Cultures Architecturales – HCA (PhD).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA SAINT-ETIENNE

CANDIDATURE**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personnes à contacter

- habib.kralifa@st-etienne.archi.fr
- richard.schmit@st-etienne.archi.fr

Autre personne à contacter

- thierry.eyraud@st-etienne.archi.fr